



**INSTITUT
POLYTECHNIQUE
DE PARIS**

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Fournitures et installation des produits d'hygiène et de lessive sur le site de l'ENSTA campus de Brest

Référence :	Marché n° 20260004
Version :	VT1
Date :	Avril 2026
Service prescripteur :	Division du Patrimoine immobilier et de la Logistique

SOMMAIRE

1	NATURE DES PRESTATIONS.....	2
1.1	Objet du CCTP.....	3
1.2	Contexte.....	3
1.2.2	Le service prescripteur	3
1.2.3	Les moyens.....	3
2	DESCRIPTION DES PRESTATIONS	4
2.1	Objectifs	5
2.2	Description fonctionnelle et périmètre	5
2.2.1	Caractéristique	5
2.2.2	Maintenance et remplacement	7
2.2.3	Stock « tampon » -.....	7
2.2.4	Modalités de livraison.....	7
2.3	Annexe	8

1 Nature des prestations

1.1 Objet du CCTP

Les prestations objet du présent marché concernent :

- La fourniture et la livraison des produits d'hygiène et de lessive
- La fourniture, la livraison, l'installation et le renouvellement des appareillages associé à la distribution de ces produits pour l'établissement.

Les prestations attendues sont à réaliser sur le site de l'ENSTA campus de Brest (29).

1.2 Contexte

1.2.1 Présentation de l'ENSTA

Établissement public d'enseignement supérieur et de recherche situé sur deux sites distincts (Brest et Palaiseau), l'ENSTA dispense des formations et mène des recherches dans des domaines d'ingénierie qui requièrent une haute technicité.

L'ENSTA forme des ingénieurs civils et militaires capables d'assurer, dans un environnement international, la conception et la réalisation de systèmes industriels complexes à dominante électronique, informatique, mécanique, hydrographique ou pyrotechnique.

1.2.2 Le service prescripteur

Le marché est placé sous la responsabilité de la Division du Patrimoine immobilier et de la Logistique (DPL).

1.2.3 Les moyens

Le titulaire mettra à disposition des moyens humains et matériels nécessaires à l'exécution du marché.

2 Description des prestations

2.1 Objectifs

L'ensemble des prestations (consommables et appareillages) sera conforme à la politique de l'ENSTA sur le développement durable (réduction des polluants, économie d'énergie, traitement des déchets, utilisation de produits recyclables et/ou biodégradables, produits « Eco label », etc...).

Objectifs de l'ENSTA campus de Brest :

Avoir à disposition une réserve permanente de :

- Papier hygiénique
- Lessive
- Papier essuie-mains
- Savon liquide
- Accessoires pot/brosse pour nettoyage des cuvettes de WC.

Avoir un dispositif de distribution uniforme par catégorie sur l'ensemble de site pour :

- Papier hygiénique
- Le savon liquide
- Le papier essuie-mains

Avoir en permanence des doseurs péristaltiques de lessive liquide en état de fonctionnement pour les machines à laver en libre-service à la résidence des élèves.

2.2 Description fonctionnelle et périmètre

Les consommables et les dispositifs de distribution, objets du présent marché, devront répondre aux spécifications définies dans le présent C.C.T.P.

Les caractéristiques techniques des produits objet du présent cahier des charges, sont décrites ci-après en deux postes :

- Poste 1 : consommables
- Poste 2 : appareillages

2.2.1 Caractéristique

POSTE 1 : Consommables

PAPIER HYGIENIQUE

Le papier hygiénique proposé devra correspondre aux caractéristiques suivantes :

- Rouleau de 500 formats (plus ou moins 50) minimum prédécoupés.
- 2 plis minimum
- Grammage/m² : 15gr/m² minimum
- Papier 100% recyclé
- Dimensions souhaitées (Ø intérieur 64mm – Ø extérieur 195mm)

Fourniture et installation des produits d'hygiène et de lessive

Marché 20260004

ESSUIE MAINS

Les essuie-mains proposés devront correspondre aux caractéristiques suivantes :

- Essuie-mains pliés en Z
- 2 plis minimum
- Papier 100% recyclé

SAVON LIQUIDE

Le savon proposé devra être conditionné en bidon de 5 litres et devra correspondre aux caractéristiques suivantes :

- Savon antiseptique pour le lavage et la désinfection des mains uniquement
- Sans parfum

LESSIVE LIQUIDE

Lessive liquide pour machine professionnelles en bidon de 20 litres, efficace dès les basses températures et répondant aux normes françaises ou européennes.

Ensemble POT/BROSSE pour les sanitaires

L'ensemble doit être homogène et blanc, la balayette en fibres nylon.

Chaque candidat doit proposer le prix d'un ensemble pot + brosse et le prix de la brosse seule.

POSTE 2 : APPAREILLAGES

Nota : tous les distributeurs de même type seront ouverts à l'aide d'une même clef.

Ces appareils seront mis à la disposition de l'ENSTA campus de Brest pour la durée du marché. Ils devront répondre aux caractéristiques suivantes :

DISTRIBUTEUR DE SAVON

Les distributeurs de savon devront correspondre aux caractéristiques suivantes :

- Capacité 0,8 litre environ
- Avec repère de consommation
- Fermeture à clef
- Stock « tampon » : 10 au démarrage du marché avec réapprovisionnement en cours du marché.

DISTRIBUTEUR DE PAPIER ESSUIE-MAINS

Les distributeurs de papier essuie-mains devront correspondre aux caractéristiques suivantes :

- Fermeture à clef
- Avec repère de consommation
- Stock « tampon » : 15 au démarrage du marché avec réapprovisionnement en cours du marché.

DISTRIBUTEUR DE PAPIER HYGIENIQUE

Les distributeurs de papier hygiénique devront correspondre aux caractéristiques suivantes :

- Fermeture à clef
- Avec repère de consommation.
- Stock « tampon » : 20 au démarrage du marché avec réapprovisionnement en cours du marché.

2.2.2 Maintenance et remplacement

L'installation et le retrait des appareillages seront à la charge du titulaire.

Dans le cas où pour le remplacement d'un distributeur détérioré, le prestataire ne pourrait fournir le même type de distributeur que l'existant, et avec une entente préalable du service prescripteur, il devra équiper tout le site de l'ENSTA campus de Brest du nouveau modèle.

Les doseurs de lessive, 1 programmeur par pompe, sont à contrôler régulièrement et à remplacer selon le cas. Ce contrôle fera l'objet d'un procès-verbal de la part du titulaire.

En cas de panne et sur appel de l'ENSTA campus de Brest la remise en état ou le remplacement doit intervenir dans un délai de 48h ouvrées.

Nota important : le remplacement éventuel des différents appareillages en place sera à la charge du titulaire. Le titulaire a 2 mois pour remplacer les appareils à compter de la date de notification du marché.

2.2.3 Stock « tampon »

Le titulaire devra fournir, dans le cadre des appareillages, un stock de réserve dit « tampon » à l'ENSTA campus de Brest qui aura en charge le remplacement au cours du marché (appareils usagés, ou en avarie). Le nombre proposé par l'ENSTA campus de Brest est précisé par catégorie (§ 2.2.1 – poste 2)

2.2.4 Modalités de livraison

La fourniture et livraison des consommables pour les différents distributeurs se feront dans le local de l'ENSTA campus de Brest prévu à cet effet, suivant les bons de commande établis environ trois fois par an en accord et sous la responsabilité de la DPL.

La livraison doit s'effectuer dans un délai de 5 jours ouvrés à réception du bon de commande, à l'adresse suivante qui sera également précisé sur le bon de commande :

ENSTA campus de Brest
2, rue François VERNY
29806 Brest Cedex 9

***NOTA IMPORTANT :**

- Les livraisons devront être effectuées par un véhicule pouvant accéder au local de stockage. Le titulaire est réputé connaître et avoir vérifié les conditions et modalités d'accès sur le site de l'ENSTA campus de Brest selon le protocole de sécurité transmis lors de la notification du marché.
- Le véhicule de livraison devra être pourvu d'un hayon et d'un transpalette.

2.3 Annexe

A titre d'information, l'ENSTA campus de Brest communique en annexe 1 les caractéristiques succinctes et les consommations moyennes annuelles des différents consommables actuellement utilisés, ainsi que l'équipement en matière d'appareillages sur le site de l'établissement. Ces estimations ne sauraient engager l'ENSTA campus de Brest.

Ces estimations peuvent évoluer en fonction du développement de l'école (par exemple, agrandissement, modification des locaux...), et le titulaire devra répondre à ces évolutions.

Annexe 1

Consommation moyenne annuelle données à titre indicatif

Libellé	Nombre estimé (données 2025)
Papier hygiénique U = rouleau de 500 formats	3000 rouleaux
Essuie-mains U= paquet de 170 formats	4000 paquets
Savon U = bidon de 5L	60 bidons
Ensemble pot et brosse	100
Brosse	50
Lessive liquide pour doseur péristaltique U = bidon de 20L	12 bidons

Distributeur essuie-mains	45 sur le site
Distributeur de savon	95 sur le site
Distributeur de papier hygiénique	215 sur le site

Nota important (cf § 2.2.2)

Le remplacement des appareillages (dépose des anciens équipements et pose des nouveaux) est à la charge du titulaire dans le cas où les produits ne correspondent pas aux appareillages.